

# CONSEILS IMMOBILIERS

Guy GIACOMOTTO

1, rue de la fontaine - 89330 SAINT JULIEN DU SAULT  
tél. et Fax. : 03 86 91 19 19

## BAREME DES COMMISSIONS D'AGENCE, T.V.A. 20% INCLUSE du 15 juillet 2022

Nos honoraires sont à la charge du vendeur.

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Les honoraires maximums perçus par notre Agence sont librement fixés entre les parties conformément à l'arrêté du 26 janvier 2022 modifiant l'arrêté du 10 janvier 2017 relatif à l'information des consommateurs et ne pourront pas excéder un montant TTC :

- de 15 % maximum de 0 jusqu'à 40 000 € avec un minimum de 4 000 €
- de 10 % maximum à partir de 40 001 € jusqu'à 100 000 € avec un minimum de 5 000 €
- de 8% maximum à partir de 100 001 € jusqu'à 129 999 €
- de 7 % maximum à partir de 130 000 € jusqu'à 199 999 €
- de 6 % maximum à partir de 200 000 € jusqu'à 300 000 €
- de 5 % maximum au-delà 300 001 €

Barème estimation : 100 € TTC